

HLB

		France	Exportation	Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	300 000		300 000	300 000
	Chiffre d'affaires net	300 000		300 000	300 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4		
Autres produits					
	Total			300 004	300 000
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			37 447	35 517
	Impôts, taxes et versements assimilés			40 397	53 015
	Salaires et traitements			130 000	120 000
	Charges sociales			78 652	92 000
	Dotations amortissements				346
	d'exploitation provisions				
• sur immobilisations					
• sur actif circulant					
• pour risques et charges					
Autres charges					
	Total			286 496	300 880
	Résultat d'exploitation	A		13 508	-880
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			450 000	600 050
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 237	1 976
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			453 237	602 026
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			10 170	12 814
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			10 170	12 814
	Résultat financier	D		443 066	589 211
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		456 574	588 331

HLB

		Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	71	
Résultat exceptionnel		F	
		-71	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		12 154	9 482
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		444 349	578 849
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Comptes et Annexes

CERTIFIE SINCERE ET CONFORME

Monsieur Loïc BOURGEOIS
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical, overlapping loops, with a horizontal line crossing through the middle.

Actif		Au 31/01/2024			Au 31/01/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		1 154	1 154		
	Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes				
	TOTAL	1 154	1 154			
	Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	3 032 929		3 032 929	
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL	3 032 929		3 032 929		
Total de l'actif immobilisé		3 034 083	1 154	3 032 929	3 032 929	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	87 840	87 840	130 320	
		Autres créances	31 460	31 460	48 853	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	119 300		119 300	179 173	
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	52 822	52 822	65 597	
	TOTAL	52 822	52 822	65 597		
Charges constatées d'avance		27 385		27 385	2 463	
Total de l'actif circulant		199 507		199 507	247 233	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		3 233 590	1 154	3 232 436	3 280 162	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

CERTIFIÉ
CONFORME

HLB

Passif		Au 31/01/2024	Au 31/01/2023	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	150 000	132 496	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	888 309	676 963	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	444 349	578 849		
Situation nette avant répartition	2 982 658	2 888 309		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		2 982 658	2 888 309	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	71 605	171 170	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	138 614	135 557	
	Total		210 219	306 728
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 726	7 597	
	Dettes fiscales et sociales	31 833	77 528	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Total		39 559	85 125	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		249 778	391 853	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		3 232 436	3 280 162	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an à moins d'un an	28 831	71 598	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		220 946	320 255	
(3) dont emprunts participatifs				

HLB

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 500 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ST TRIVIER SUR MOIGNANS (01990)
1280 ROUTE DE SANDRANS

808 905 103 RCS BOURG EN BRESSE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUILLET 2024**

Exercice clos le 31 janvier 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 444 349,12 euros, comme suit :

- à titre de dividendes	370 000,00
- le solde au poste Autres réserves	74 349,12

Ainsi, chaque part recevra un dividende d'environ 2,47 euros.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Certifié conforme
La Gérance



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 de l'ANC et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



HLB

Siège social : Les Rippels Route de Sandrans
01990 SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2024



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

HLB

Siège social : Les Rippels Route de Sandrans
01990 SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2024

Aux associés de la société HLB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HLB relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

Le paragraphe « Titres de participation » de l'annexe des comptes annuels expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

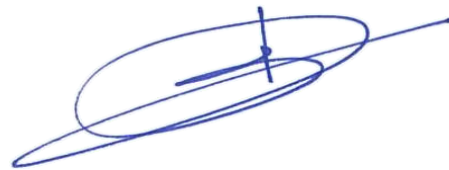
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 2 juillet 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned above the name Gael DHALLUIN.

Gael DHALLUIN

Associé

HLB

Passif		Au 31/01/2024	Au 31/01/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	150 000	132 496
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	888 309	676 963
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	444 349	578 849	
Situation nette avant répartition	2 982 658	2 888 309	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	2 982 658	2 888 309	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	71 605	171 170
	Emprunts et dettes financières divers (3)	138 614	135 557
	Total	210 219	306 728
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 726	7 597
	Dettes fiscales et sociales	31 833	77 528
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Total	39 559	85 125	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	249 778	391 853	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	3 232 436	3 280 162	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	28 831	71 598	
à moins d'un an	220 946	320 255	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

HLB

		France	Exportation	Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services	300 000		300 000	300 000
	Chiffre d'affaires net	300 000		300 000	300 000
Produits d'exploitation (1)	Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			4	
	Total			300 004	300 000
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			37 447 40 397 130 000 78 652	35 517 53 015 120 000 92 000
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges amortissements provisions				346
	Total			286 496	300 880
	Résultat d'exploitation	A		13 508	-880
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		B C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			450 000 3 237	600 050 1 976
	Total			453 237	602 026
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			10 170	12 814
	Total			10 170	12 814
	Résultat financier	D		443 066	589 211
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		456 574	588 331

HLB

		Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	71	
Résultat exceptionnel		F -71	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 12 154	9 482
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		444 349	578 849
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SARL HLB

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	3
2.1.2	Informations relatives aux filiales et participations	4
2.1.3	Titres de participation	4
2.1.4	Produits à recevoir	5
2.1.5	Créances	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Capitaux propres	7
2.2.1.1	Tableau de variation des capitaux propres	7
2.2.1.2	Capital social	7
2.2.2	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	8
3	Compte de résultat	9
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	9
4	Fiscalité	10
4.1	Société intégrée fiscalement	10
5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	11
5.1	Engagements financiers donnés et reçus	11
5.1.1	Dettes garanties par des sûretés réelles reçues	11

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 de l'ANC et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan

2.1 Actif

2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 154	-	-	1 154
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	1 154	-	-	1 154
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	3 032 929	-	-	3 032 929
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	3 032 929	-	-	3 032 929
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	3 034 083	-	-	3 034 083

2.1.2 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS 2C BRICOLAGE	30.000	100%	750.000		2.227.760	
	717.412	150.000	750.000		117.937	
Observation : données issues des comptes annuels au 31/01/2024						
SAS COMPTOIR LYONNAIS DU BRICOLAGE	120.000	100%	1.382.929		4.378.587	
	1.028.699	300.050	1.382.929		180.203	
Observation : données issues des comptes annuels au 31/01/2024						
SAS L'ESPACE BRICO DECOR	111.000	100%	900.000		1.786.084	
	734.080	0	900.000		134.921	
Observation : données issues des comptes annuels au 31/01/2024						

2.1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	1 976
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	1 976

2.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	87 840	87 840	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	22 644	22 644	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 528	2 528	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés (1)	6 288	6 288	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-	
Charges constatées d'avance	27 385	27 385	-		
TOTAL		146 685	146 685	-	

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

(1) Dont comptes courants :

- 2C BRICOLAGE : 0 €
- CLB : 6 288 €

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 500 000	-	-	1 500 000
Réserves, primes et écarts	809 460	228 849	-	1 038 309
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	578 849	444 349	578 849	444 349
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 888 309	673 199	578 849	2 982 658

2.2.1.2 Capital social

Le capital est composé au 31 janvier 2023 de 150 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

2.2.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	71 589	42 758	28 832	-
	à plus d'1 an à l'origine	16	16	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		7 726	7 726	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 233	4 233	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	27 600	27 600	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés (1)		138 614	138 614	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		249 778	220 947	28 832	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 423

(1) Dont comptes courants :

- EBD :	49 402 €
- 2C :	76 024 €
- Loïc BOURGEOIS :	13 188 €

3 Compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	300 000	-	300 000
Chiffre d'affaires net	300 000	-	300 000

4 Fiscalité

4.1 Société intégrée fiscalement

Au 1^{er} février 2016, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats avec ceux de sa filiale 2C Bricolage, en application des articles 223-A et suivants du CGI.

Les charges d'impôts sont supportées par chacune des sociétés intégrées à hauteur de l'impôt que chacune d'elles aurait dû verser si elle n'était pas membre du groupe.

Les économies réalisées et les charges complémentaires d'impôt supportées sont considérées comme des gains et pertes immédiats de la SARL HLB, tête de groupe.

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements financiers donnés et reçus

5.1.1 Dettes garanties par des sûretés réelles reçues

Nature de l'engagement	Garantie consentie par	Montant de l'engagement
Emprunt CIC de 290 000 € Nantissement de comptes de titres financiers	CIC	75 126 €